



### QUESTION N°1:

## La FNATH, C'est pour qui ? Et pourquoi ?

La FNATH, association des accidentés de la vie, défend les droits de toutes les personnes victimes

- > d'un accident de travail,
- > d'une maladie professionnelle,
- > d'une maladie ou d'une affection de longue durée,
- > d'une invalidité ou d'un handicap,

### Notre domaine de prédilection :

- > La santé au travail

### Notre ambition :

- > Améliorer le sort des accidentés de la vie



### QUESTION N°2:



## Quelles sont vos domaines de compétences ?

Grâce à son large réseau d'experts, juridiques et médicaux, la FNATH accompagne les accidentés de la vie dans leur démarche en vue de faire reconnaître leurs droits, par exemple pour :

- > contester un taux d'incapacité,
- > faire reconnaître le caractère professionnel d'une maladie ou d'un accident,
- > obtenir une allocation,
- > déclarer son handicap et obtenir des aides.

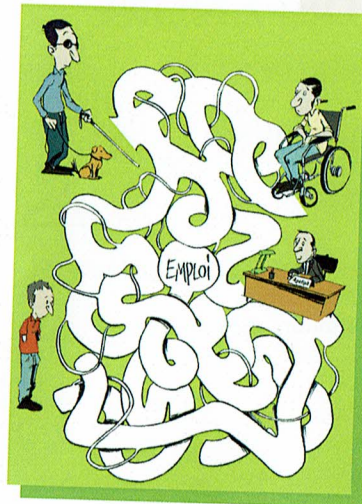
### QUESTION N°3:

## Je suis accidenté de la vie. En quoi la FNATH peut-elle me soutenir ?



Accidentés de la vie, la FNATH se charge de :

- > **VOUS REPRÉSENTER** auprès des différentes commissions :
  - Caisse Primaire d'Assurance Maladie /CPAM,
  - Maison Départementale des Personnes Handicapées/MDPH
  - Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation/CRCI
- > **VOUS DÉFENDRE** auprès des juridictions :
  - Tribunal des affaires de la sécurité sociale,
  - Tribunal du contentieux de l'incapacité,
  - Cour d'appel
- > **VOUS AIDER** dans le maintien ou la recherche d'un emploi :
  - préciser le cadre juridique et les conditions du maintien dans l'emploi,
  - informer sur les acteurs et les aides sur lesquels vous pouvez vous appuyer.



Formation, l'accès à un emploi ou maintien dans l'entreprise: un labyrinthe dont il semble difficile de sortir, sans connaître avec précision les contours, les acteurs et les aides sur lesquels il est possible de s'appuyer.

### QUESTION N°4:



## Quelles sont les actions concrètes que vous réalisez ?

En agissant pour éviter les accidents de la vie et leurs conséquences, parce que réparer ne suffit pas,

### La FNATH conçoit et diffuse des campagnes de prévention

- Sur les risques professionnels comme par exemple le risque routier, première cause de décès au travail,
  - Sur les maladies professionnelles, comme les cancers professionnels, les troubles musculosquelettiques
  - Sur les accidents domestiques
- > En agissant pour défendre le droit des victimes et garantir les conditions dignes d'existence des accidentés de la vie, des malades et personnes handicapées,

### La FNATH se mobilise et interpelle régulièrement les politiques, les décideurs publics et privés

- > Depuis 1921, la FNATH se bat pour améliorer l'indemnisation des victimes du travail, la revalorisation des rentes, la reconnaissance des maladies professionnelles....

